

**Agir pour l'Environnement - Amis de la terre - Confédération Paysanne - FNOSAD** (Fédération des organisations sanitaires apicoles) - **LPO** (Ligue pour la protection des oiseaux) - **MDRGF** (mouvement pour le droit et le respect des générations futures) - **Nature et Progrès** ; **SAPB** (syndicats des apiculteurs professionnels bretons) - **SAPCO** (syndicat des apiculteurs professionnels du centre et de l'Ouest) - **SAPP** syndicat des apiculteurs professionnels de Provence - **SAPRA** (syndicat des apiculteurs professionnels de Rhône-Alpes) - **SNA** (Syndicat national d'apiculture) - **UNAF** (Union Nationale de l'Apiculture Française).

Paris, le 7 Avril 2008

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

### **Cruiser l'hécatombe continue : vent de panique dans le Nord-Ouest de l'Italie**

Dans les plaines du Nord Ouest de l'Italie, les semis de maïs sont commencés, et comme l'année dernière l'hécatombe des ruches a commencé. Les poussières émises par les semences traitées au Cruiser, ou avec d'autres molécules semblables contaminent les gouttes de rosée et les fleurs butinées par les abeilles.

On assiste à un impressionnant exode de ruches vers les zones de montagne. Les apiculteurs qui en ont la possibilité cherchent à sauver leurs ruchers. Ils fuient les plaines empoisonnées en pleine floraison pour se retirer dans les zones hautes et froides. pourtant le printemps y arrivera plus tard et leurs abeilles y risquent la famine.

Associations environnementales et apiculteurs italiens manifesteront ce mardi 8 avril à Rome pour exprimer leur colère, dénoncer le laxisme de l'administration et demander l'interdiction des insecticides systémiques en traitement de semences.

**Le gouvernement français vient d'autoriser l'utilisation du Cruiser** en traitement des semences de maïs. Cet insecticide, proche cousin du Gaucho est tout aussi toxique. La décision a été prise par les services de l'état, sans tenir compte de l'opposition des apiculteurs, ni des mises en garde qui leur ont été transmises, ni des déboires de nos voisins transalpins.

L'état garant de la santé publique et environnementale s'est pourtant désengagé de ses responsabilités d'expertises sanitaires. **C'est sur la foi des seules études réalisées par Syngenta, propriétaire du produit, que cette autorisation a été délivrée.** Circonstance aggravante, Syngenta s'oppose à ce que les documents censés établir l'innocuité du Cruiser pour l'environnement soient consultés. **Y aurait-il quelque chose à cacher?**

Le débat sur les OGM à l'Assemblée Nationale a mis en évidence la puissance des lobbies industriels, on constate ici qu'elle s'exerce avec autant de force en d'autres lieux.

Ces intoxications massives en Italie confirment ,hélas, les craintes qui avaient été exprimées par les associations environnementales et les apiculteurs aux Ministres de l'Agriculture et de l'Écologie lors de la manifestation qui a rassemblé plus de 2 000 personnes le 21 février 2008 à Paris.

**Nous, syndicats et associations signataires, ne voulons pas vivre le drame de l'Italie**, drame lié à la très forte toxicité du produit et aux conditions météo lors des semis, conditions que nul ne peut prévoir. Le 10 avril nous exprimerons fermement aux services du ministère de l'agriculture (DGAL) notre refus de prendre un tel risque et notre opposition de ce nouveau toxique systémique (qui empoisonne la totalité de la plante pendant toute sa vie).

**Nous continuerons à nous opposer à la décision ministérielle d'autoriser la mise en marché du Cruiser, plusieurs recours en ce sens ont été déposés en Conseil d'État.**

### **Contacts Presse**

Marie-France ROUX, SAPRA - 04 74 54 58 67  
Henri CLEMENT, Président de l'UNAF - 06 83 52 47 11  
Jean SABENCH, Responsable Confédération Paysanne - 06 76 62 93 89

